



Réflexions sur la Résistance à travers l'exemple des Françaises de Ravensbrück

Claire Andrieu

► To cite this version:

Claire Andrieu. Réflexions sur la Résistance à travers l'exemple des Françaises de Ravensbrück. *Histoire@Politique*: revue du Centre d'histoire de Sciences Po, 2008, 5, pp.1 - 24. 10.3917/hp.005.0003 . hal-03459818

HAL Id: hal-03459818

<https://sciencespo.hal.science/hal-03459818>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Réflexions sur la Résistance à travers l'exemple des Françaises à Ravensbrück

Claire Andrieu

C'est un fait curieux : l'histoire de la Résistance s'arrête aux portes des prisons, comme si l'arrestation des résistants entraînait l'arrêt de leur participation au combat. Ni les livres pionniers publiés entre 1954 et 1968 aux Presses universitaires de France dans la collection « Esprit de la Résistance », ni les ouvrages plus récents, souvent tirés de thèses ou de colloques universitaires, n'abordent la question de la Résistance en captivité. Quelques monographies s'inquiètent cependant de mesurer la répression dont les résistants ont été victimes, sous la forme d'un bilan quantitatif. On apprend ainsi que les arrestations ont touché entre 25 et 40 % des effectifs résistants et que les interpellés ont été déportés dans la proportion de 40 à 80 % d'entre eux ¹. Au total, les déportés de la Résistance ont représenté plus de 50 000 personnes ². Donnant la mesure de l'impact social de la répression, ces chiffres montrent l'intérêt qu'il y aurait, pour l'histoire de la Résistance, à poser la question du devenir résistant des internés. Ici, nous nous intéresserons à la phase concentrationnaire de l'internement, mais une réflexion analogue pourrait être développée au sujet de l'action menée en prison.

L'historiographie de la Résistance, celle de l'internement en France et celle de la déportation ont suivi des chemins séparés. Le changement radical de contexte que représente l'emprisonnement, et le fait que la reconstruction des réseaux de relations entre prisonniers s'opère indépendamment, le plus souvent, du groupe résistant d'origine, peuvent justifier ce compartimentage des historiographies. La rareté et la disparité des sources l'expliquent également, ainsi que l'incapacité où se trouve la grande majorité des historiens français de la Résistance à lire l'allemand. On note cependant que même en Allemagne les historiographies ne se rejoignent pas. La mise au jour du système concentrationnaire a mobilisé les énergies, mais une lecture en creux systématique des archives nazies pour y repérer les indices d'une Résistance en

¹ Ces proportions ont été établies à partir des ouvrages suivants : Alya Aglan, *La Résistance sacrifiée. Le mouvement « Libération-Nord »*, Paris, Flammarion, 1999, p. 221 et 336 (pour 2 203 résistants, 399 morts dont 348 déportés) ; Jacqueline Sainclivier, *La Résistance en Ille-et-Vilaine, 1940-1944*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1993, p. 262-265 (pour 1 329 Combattants volontaires de la Résistance, 122 morts dont 110 déportés) ; Dominique Veillon, *Le Franc-Tireur. Un journal clandestin, un mouvement de résistance, 1940-1944*, Paris, Flammarion, 1977, p. 394-398, (sondage sur 462 résistants : 69 déportés) ; Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France, 1940-1949*, Paris, Seuil, 1995, p. 332-347 (pour 2 861 résistants, 264 morts dont 132 déportés). Au total, le nombre de déportés de France par mesure de répression est de 86 048, parmi lesquels 34 815 (40 %) ne sont pas revenus. Le destin de 6 833 déportés (8 %) n'est pas connu. Cf. Fondation pour la mémoire de la Déportation, *Le livre-mémorial des déportés de France par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, Paris, Tirésias, 2004, I, p. 53.

² Le nombre exact de déportés pour actes de résistance n'est pas encore connu car dans les déportés « par mesure de répression » sont inclus les auteurs de délits de droit commun commis à l'encontre des autorités allemandes. On estime le nombre de déportés pour faits de Résistance à environ 57 000 (les deux tiers des déportés). Cf. *Le livre-mémorial des déportés de France*, op. cit.

KZ ³ n'a pas été encore entreprise. Les récits des acteurs demeurent les seuls à faire le lien entre Résistance et déportation. En France, la segmentation de l'historiographie est aggravée par la faiblesse de la production historique concernant le système concentrationnaire. Laurent Douzou a compté que depuis 1964, 37 % des publications françaises relatives à la période 1939-1945 ont traité de la Résistance, tandis que 5 % seulement ont porté sur la déportation ⁴. L'historiographie des camps d'internement et celle des prisons sous l'Occupation est un peu moins clairsemée ⁵.

D'autres éléments peuvent rendre compte du caractère compartimenté de l'histoire de la Résistance. Le premier tient au présupposé que la Résistance captive ne pouvait être d'aucune efficacité militaire. La question mérite cependant d'être examinée, comme on le verra plus loin. En outre, l'utilitarisme implicite de la question de « l'efficacité » laisse de côté les aspects politiques et moraux de la lutte résistante. Il y a longtemps que les militaires de métier ne mesurent plus les résultats d'une guérilla à l'aune de ceux d'une armée en campagne. Une autre considération plus subtile pourrait également jouer un rôle. Elle tient à la transformation totale de contexte que représentent l'arrestation avec le risque ou la réalité de la torture, puis la déportation. La scène n'est plus le pays occupé dans lequel, peu ou prou, les anciennes valeurs continuent d'avoir cours au sein de la population civile, mais un lieu clos régi par un système de terreur. Le renversement de la hiérarchie des valeurs que représente une technique de gestion reposant sur le meurtre et la souffrance infligée, oblige l'historien à un déplacement de repères auquel sa formation libérale ne le prépare pas, et dont il peut préférer se détourner.

Outre le principe d'exhaustivité qui voudrait qu'on suive les résistants sur la durée de la guerre dans laquelle ils se sont engagés, l'analyse de la Résistance internée aurait aussi pour intérêt de faire mieux comprendre la mémoire de la Résistance, mémoire qui, comme on sait, façonne pour partie l'histoire telle qu'elle s'écrit, y compris celle des historiens. L'activité résistante s'est accompagnée d'une mortalité élevée (9 à 18 %) dans laquelle la déportation représente 50 à 90 % des décès. Non seulement 40 à 50 % des déportés ne sont pas rentrés mais les survivants portent le poids du souvenir de ces assassinats dont l'ombre finit par se projeter, rétroactivement, sur l'ensemble de la Résistance ⁶. Il est possible que la dimension tragique de la Résistance n'ait pas toujours été perçue par ses acteurs, soit que les effets de la répression aient été bénins dans certains groupes, soit que les intéressés aient mené une forme de Résistance « fraîche et joyeuse », notamment dans l'été 1944. Mais la statistique des morts est là. Les résistants sont des survivants. Pierre Laborie est le premier historien de la Résistance à avoir pris de front cette question ⁷. Mais en général, les scientifiques, formés au monde de l'empirie, ne savent que faire de la

³ KZ était l'expression la plus répandue pour désigner les *Konzentrationslager*. L'acronyme KL était plus souvent employé par l'administration SS.

⁴ Laurent Douzou, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Paris, Seuil, 2005, p. 13.

⁵ Cf. par exemple, Denis Peschanski, *La France des camps, L'internement en France, 1939-1945*, Paris, Gallimard, 2002, 550 p. ; Mechthild Gilzmer, *Camps de femmes. Chroniques d'internées. Rieucros et Brens 1939-1944*, Paris, Autrement, 2000, 269 p. ; Corinne Jaladieu, *La prison politique sous Vichy. L'exemple des centrales d'Eysses et de Rennes*, Paris, L'Harmattan, 2007, 292 p.

⁶ Cf. note 1. Déportés rentrés pour Libération-Nord : 314 sur 622 ; pour les CVR d'Ille-et-Vilaine : 140 sur 250 ; pour Défense de la France : 190 sur 322.

⁷ Pierre Laborie, « Mort », dans François Marcot, avec la collaboration de Christine Levisse-Touzé et Bruno Leroux, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 955-960.

mort qui est une sortie de l'espace et du temps. Ils parlent des modalités de la mise à mort, ou, évitant l'événement lui-même, étudient les rites consécutifs du souvenir et de la commémoration, - toutes pratiques qui s'inscrivent dans une certaine rationalité. L'historien peine à appréhender l'impact émotionnel de la mort d'autrui dans l'horreur, ou l'angoisse individuelle de la mort dans un système de meurtre ⁸. Et pourtant, ces émotions colorent de manière indélébile toute l'expérience des acteurs. Des actes qui seraient anodins dans un univers ordinaire prennent au camp une signification vitale, et les mots les plus simples n'y ont pas la même valeur que dans la vie « normale ».

L'histoire de la Résistance dans les lieux concentrationnaires est donc difficile à écrire à plus d'un titre. Pour le moment, elle repose essentiellement sur des témoignages, mais un usage détourné des archives nazies pourra peut-être lui donner une forme plus structurée. L'obstacle principal demeurera le camp, un lieu dont la norme délibérée était non seulement l'inhumanité mais la déshumanisation. Est-ce une raison pour laisser de côté cette partie de l'histoire ? Puisque, dès la guerre, la distinction entre la « Résistance extérieure » et la « Résistance intérieure » a été posée, il serait logique d'ajouter à ces catégories celle de la « Résistance internée ». Ici, puisque nous réfléchissons à partir de l'exemple des Françaises de Ravensbrück, nous nous limiterons au cas de la déportation par mesure de répression. Par leurs caractéristiques propres, la déportation raciste et les camps d'extermination immédiate nécessitent une étude spécifique.

Qu'est-ce que la Résistance en camp de concentration ?

Peut-on transposer à la Résistance en captivité le débat sur la définition de la Résistance « en liberté » ? N'y aurait-il pour le captif qu'un rétrécissement de sa marge de manœuvre ? *A priori*, l'extrême réduction de sa liberté à laquelle le détenu est soumis l'empêche de poursuivre des activités de Résistance. Il ou elle peut seulement tenter d'échapper au système de déshumanisation en sauvegardant les valeurs traditionnelles dans son réseau de relations immédiates. Dans la Résistance libre, ce comportement discret qui tisse « une société de non-consentement ⁹ », serait qualifié de « résistance civile ». Il faut donc revenir sur ces définitions avant d'évaluer leur pertinence dans l'univers concentrationnaire.

Il semble que les premiers à conceptualiser une différenciation entre deux types de résistance, la Résistance et la résistance civile, aient été les historiens allemands au début des années 1980. Cherchant à décrire la situation de l'Allemagne sous le Troisième Reich, certains ont opposé *Widerstand*, résistance organisée qui devient ouverte à un moment donné, et *Resistenz*, qui désigne des formes discrètes, ou manifestes mais pacifiques, de non-adhésion ou d'opposition collective ¹⁰. Après les

⁸ L'étude des émotions n'est pas absente des travaux d'histoire ou de science politique, mais celles-ci sont analysées dans des contextes ordinaires.

⁹ L'expression est de Pierre Laborie.

¹⁰ Cf. Günter Plum, « Widerstand und Resistenz », dans Martin Broszat et Horst Möller (dir.), *Das Dritte Reich. Herrschaftsstruktur und Geschichte*, conférences de l'Institut für Zeitgeschichte, Munich, Beck,

clarifications apportées par François Bédarida pour le cas français, Jacques Semelin a enrichi le débat en posant la définition d'une résistance civile « faite de milliers de petits actes oppositionnels », qui formerait le terreau d'une société indépendante au sein de la société légale officielle ¹¹. De son côté, Pierre Laborie a récemment défini la Résistance comme un acte de transgression accompagné d'une volonté de nuire à l'ennemi ¹². L'association d'un acte et d'une intention vise à exclure de la Résistance les actions illégales comme le marché noir, par exemple, qui sont indifférentes à la qualité d'ennemis de leurs victimes.

L'acception que nous donnons ici aux deux notions de Résistance et de résistance civile recoupe largement ces distinctions. Selon nous, dans l'expression de « résistance civile », l'adjectif « civile » ne s'oppose pas à « armée » ou « militaire », puisque des activités non violentes comme le renseignement ou l'hébergement de soldats alliés sont considérées comme des actes de guerre par l'occupant, et que l'information et la propagande font aussi partie de la Résistance. « Civile » signale plutôt l'opposition spontanée de citoyens, sans structure de commandement préexistante. L'adjectif « civique » pourrait également convenir, mais le concept de « résistance civile » a une histoire au XX^e siècle. Il nous vient de la langue anglaise. C'est probablement à travers l'œuvre de Gandhi qu'il s'est imposé, même si Gandhi lui-même en a peu employé l'expression. Il préférerait la « non-coopération », ou la « non-violence », pour se limiter au versant anglophone de sa doctrine ¹³. Il se référerait aussi, mais moins souvent, à la « désobéissance civile » prônée en 1848 par Henry David Thoreau pour marquer son opposition à l'esclavage et à la guerre menée au Mexique par les Etats-Unis. L'intérêt actuel pour la résistance civile tient également à la redécouverte, dans les années 1980, d'un vieux concept, celui de « société civile ». Employée maintenant par opposition à l'Etat, la notion de « société civile » a trouvé un regain de faveur avec la montée du libéralisme économique, la mise en cause de l'Etat-Providence et l'effondrement du système soviétique. Elle est même parfois devenue un « symbole de la résistance à l'Etat ¹⁴ ».

Quels sont les rapports entre la Résistance et la résistance civile ? La question présente un intérêt particulier en situation de contrainte extrême, lorsque la transgression signifie la mort immédiate et les représailles collectives. En pays occupé, la Résistance, clandestine, se nourrit de la résistance civile : plus cette dernière est forte, plus la première se développe. Mais la frontière entre les deux est poreuse. Par exemple, dans l'été 1940, quand une jeune femme, Geneviève de Gaulle, arrache un petit fanion nazi qui flotte sur un pont de la ville de Rennes ¹⁵ : est-ce un acte de Résistance qui manifeste une volonté de nuire à l'ennemi, ou un simple geste de résistance civile ? Au même moment, à Paris, une ethnologue du nom de

1983, p. 248-273, cité dans Klaus-Jürgen Müller, « La Résistance allemande au régime nazi. L'historiographie en République fédérale », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, N°11, 1986, p. 91.

¹¹ Jacques Semelin, *Sans armes face à Hitler : la résistance civile en Europe (1939-1943)*, Paris, Payot, 1989.

¹² Pierre Laborie, « Qu'est-ce que la Résistance ? », dans François Marcot (dir.), *op. cit.*, p. 29-38.

¹³ M.K. Gandhi, *Non-Violence in Peace & War*, Navajivan Publishing House, Ahmedabad, vol. I, 1942 et vol. II 1949, 519 et 393 p.

¹⁴ François Grangeon, « Société civile : histoire d'un mot », dans Jacques Chevallier, François Rangeon et al., *La société civile*, CURAPP, PUF, 1986, p. 30.

¹⁵ Caroline Glorion, *Geneviève Anthonioz de Gaulle*, Paris, Plon, 1997, p. 25. Geneviève de Gaulle, membre de Défense de la France, a été déportée à Ravensbrück.

Germaine Tillion donne spontanément sa carte d'identité à une amie qui porte un nom d'origine israéliite ¹⁶ : est-ce de la Résistance, une action visant à saper l'un des fondements de la politique de l'occupant, ou une simple affirmation de solidarité ? On pressent que la réponse dépend aussi du regard porté sur ces actes par l'oppresseur.

Jusqu'à présent, les définitions données de la Résistance et de la résistance civile, centrées sur leurs acteurs, ont peu pris en compte le rôle de la répression. Or l'existence ou non de celle-ci, et ses modalités lorsqu'elle s'abat, interfèrent la définition. Prenons un type de résistance civile : l'impertinence envers l'autorité. Des jeunes filles d'un lycée dont une partie a été occupée par les Allemands s'amusent à pousser leurs cartables sur le passage de ceux-ci dans le couloir ¹⁷ ; ou bien des femmes marchant en groupe obligent des soldats allemands à descendre du trottoir pour les laisser passer. Ces pratiques d'incivilité soudent leurs auteures en ébauchant le tissu d'une société rebelle. Mais elles ne sont pas sanctionnées par la puissance occupante qui ne les perçoit pas comme des actes de Résistance. Autre exemple d'impertinence, en prison cette fois : mise au secret, une résistante commet un acte d'irrespect délibéré en adressant à ses interrogateurs une lettre qui tourne en dérision leur travail. Germaine Tillion écrit ¹⁸ :

Fresnes, 3 janvier 1943

Messieurs,

J'ai été arrêtée le 13 août 1942, vous le savez, parce que je me trouvais dans une zone d'arrestation. Ne sachant au juste de quoi m'inculper et espérant que je pourrais suggérer moi-même une idée, on me mit, pendant trois mois environ, à un régime spécial pour stimuler mon imagination. Malheureusement, ce régime acheva de m'abrutir et mon commissaire dut se rabattre sur son propre génie, qui enfanta les cinq accusations suivantes dont quatre sont graves et une vraie :

- 1- Assistance sociale [...]*
- 2- Espionnage [...]*
- 3- Evasion [...]*
- 4- Parachutistes [...]*
- 5- Entreprise contre la police allemande. Je serais profondément navrée si l'on m'accusait d'ironie, c'est pourquoi je me fais un devoir de citer mot à mot et en détail ce qui me fut notifié au sujet de cette dernière et extraordinaire accusation. Après avoir consulté (d'un œil un peu trop rapide) le dictionnaire, mon commissaire me dit : « Vous êtes accusée d'avoir voulu naturaliser la police allemande et les traîtres français ». Il se rendit compte que ça ne « collait » pas, car il repiqua dans son lexique. Simple lapsus. [...] Pendant que je réfléchissais sur ce thème, mon commissaire, émergeant enfin de son dictionnaire me disait : « Cette fois, je sais. Vous êtes chargée de rendre leur innocence aux membres de la police allemande ».*

¹⁶ Germaine Tillion, interviewée dans *Sisters in the Resistance*, film de Maia Wechsler, Etats-Unis, 2000.

¹⁷ Michèle Agniel, membre du réseau Bourgogne, déportée à Ravensbrück, témoignage. Son itinéraire est évoqué dans Marie Rameau, *Des femmes dans la Résistance*, Paris, Autrement, 2008, p. 66-69.

¹⁸ Germaine Tillion, « Lettre au tribunal » reproduite dans son livre *Ravensbrück*, Paris, Seuil, 1988, p. 33-37.

Il y a là peut-être (probablement) un autre contresens, mais je fus si abasourdie (et réjouie) devant cette entreprise grandiose que je ne songeai pas sur l'instant à demander d'explication. J'ai pourtant l'habitude des requêtes les plus extraordinaires, car, comme vous le savez, j'ai vécu seule, en Afrique, pendant des années, en compagnie des tribus dites sauvages : des femmes mariées à des démons m'ont demandé de les divorcer ; un vieux bonhomme (pire que Barbe-Bleue) qui avait, m'a-t-il dit, mangé ses huit premières épouses, m'a demandé une recette pour ne pas manger la neuvième ; [...]

Cette lettre impertinente est-elle un acte de résistance civile ? de Résistance ? Compte tenu des risques qu'encourt son auteure, alors entièrement aux mains de l'ennemi, la piqure de moustique sur la carapace de l'occupant est une déclaration de guerre. Germaine Tillion en assume les conséquences éventuelles, sachant que l'année précédente, sept de ses camarades ont été fusillés et trois autres, des femmes, déportées en Allemagne ¹⁹. C'est un acte de Résistance qui rappelle la parabole de l'abeille décrite par Jean Paulhan dans les *Cahiers de Libération* de février 1944 : « Tu peux serrer dans ta main une abeille jusqu'à ce qu'elle étouffe. Elle n'étouffera pas sans t'avoir piqué. C'est peu de chose, dis-tu. Oui, c'est peu de chose. Mais si elle ne piquait pas, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus d'abeille ²⁰. » La lettre de Germaine Tillion est d'autant plus un acte de Résistance qu'elle a réussi à en faire passer la copie hors de Fresnes, et que celle-ci fut donc lue par les résistants libres. L'acte individuel a pris une dimension collective. On voit que c'est aussi le contexte, le poids de la contrainte, la gravité et l'immédiateté de la menace ennemie, qui permettent de qualifier un acte. Le caractère civil ou militaire, individuel ou collectif, de l'initiative, ne sont que des caractéristiques secondes.

Passons maintenant dans le système concentrationnaire. L'impertinence ouverte envers les SS et les kapos ou blockovas n'y est pas connue. Dans ce système de terreur, la mort ou la punition brutale et souvent mortelle aurait été la sanction instantanée. L'immédiateté, la cruauté et le caractère fréquemment meurtrier de la punition ont éliminé l'insolence du répertoire des actes résistants en camp. Les quelques exemples connus sont exceptionnels. Ils concernent par exemple les nouveaux arrivants, le jour même de leur arrivée, alors qu'ils n'ont pas encore pris la mesure de la situation. Ainsi ce détenu juif qui, battu à son arrivée à Dachau, « ne laissa s'échapper ni une plainte ni un gémissement et se contenta de montrer fièrement une décoration de la Première Guerre mondiale : on ne le revit jamais ²¹ ». Ou encore, les cas désespérés, ceux des condamnés à mort qui, dans le processus même de leur mise à mort publique, défient les SS.

¹⁹ Julien Blanc, « Musée de l'homme », dans François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit., p.134-135.

²⁰ Jean Paulhan, « L'Abeille », *Cahiers de Libération*, février 1944, reproduit dans Laurent Douzou, *La Résistance française*, op. cit., p. 39-41, et, également dans Jean Cassou, *Une vie pour la liberté*, Paris, Robert Laffont, 1981.

²¹ Témoignage de Karl Röder, détenu à Dachau de 1933 à novembre 1944, cité dans Hermann Langbein, *La Résistance dans les camps nationaux-socialistes, 1938-1945*, Paris, Fayard, 1981, p. 69 ; la traduction française a pris pour titre le sous-titre de la version allemande, dont le titre est en allemand : « Pas comme des moutons à l'abattoir ».

Ce ne sont donc pas seulement la nature de l'acte et l'intention qui l'accompagne qui font la Résistance, mais aussi la gravité du risque encouru. C'est dire que l'opresseur contribue à la définition en posant la limite entre la résistance civile, qu'il tolère, et la Résistance, qu'il combat. Mais le risque encouru ne constitue pas une donnée stable et prédéfinie. L'opresseur peut tolérer la résistance civile à certains moments, quand il se sent fort, notamment, et non à d'autres. Ou bien, il peut la supporter de la part de certains, mais la juger intolérable venant d'autres catégories de population. Par ailleurs, l'appréciation du risque par celui qui l'encourt comporte aussi une part de subjectivité. La frontière entre Résistance et résistance civile est donc non seulement élastique, mais parfois imprévisible. Son franchissement n'étant pas toujours clair sur le moment, il demeure une marge d'interprétation pour l'historien. Ici, nous avons décidé d'inclure dans la Résistance la résistance civile de survie dans un système de meurtre. Mais le débat reste ouvert. Et il n'est pas nouveau. Déjà en 1938, après la Nuit de Cristal, Gandhi l'a soulevé en appelant les juifs d'Allemagne à la « résistance civile ». Comme le lui répondit le journal *Jewish Frontier*, de New York, « Si un Gandhi juif devait jamais surgir, il pourrait fonctionner pendant cinq minutes et serait promptement mené à la guillotine ²². » Une résistance civile qui accepte la probabilité, voire la certitude du massacre ne change-t-elle pas de statut ?

La Résistance se définit donc dans une interaction. Mais le système résistant ne se transpose pas à l'identique lorsque la proximité de l'opresseur rend la menace vitale et immédiate. Globalement, l'éloignement de l'ennemi facilite le développement de la Résistance armée tandis que sa présence l'entrave et laisse proportionnellement plus de place aux formes civiles de Résistance (le renseignement, l'information et la propagande, l'aide à l'évasion) et à la résistance civile. La comparaison entre Résistance extérieure et Résistance intérieure l'illustre assez bien. Ce qui les distingue, c'est la réduction de la marge d'action face à l'ennemi. Mais la Résistance concentrationnaire évolue dans un autre univers. Des formes de Résistance, encore possibles en prison, disparaissent, tandis que d'autres prennent une ampleur décisive, ou même apparaissent pour la première fois. Le spectre des activités de Résistance s'en trouve transformé.

Les résistantes françaises à Ravensbrück : d'une Résistance à l'autre

Revenons vers Germaine Tillion pour préciser notre définition. Elle est maintenant à Ravensbrück. Elle y est arrivée en octobre 1943 avec le statut de NN (*Nacht und Nebel*). Elle n'en connaît pas le sens sinon qu'elle constate que les NN françaises sont regroupées, qu'elles ne partent pas en transport et qu'elles n'ont droit ni à la correspondance sur carte réglementaire ni à aucun colis. Elle n'a pas besoin qu'on lui explique qu'elle est destinée à disparaître parce qu'elle le constate d'elle-même. A l'automne 1944, elle estime l'espérance de vie de ses semblables à 2 ou 3 ans, à

²² M.K. Gandhi, "The Jews", *Harijan*, 26 novembre 1918, dans *Non-violence in Peace and War*, op. cit., 1942, vol. I, p. 170-174; "The Jewish Question", *ibidem*, *Harijan*, 27 mai 1939, p. 218-219; et Hayem Greenburg, "We are treated as sub-humans and we are asked to be super-human", *Jewish Frontier*, (résumé paru dans *Harijan*, 27 mai 1939), dans *Non-violence*, op. cit., p. 461-467.

condition qu'elles échappent aux « scarlatines, typhoïdes, diphtéries et fluxions de poitrine », et qu'elles « se débrouillent pour ne pas travailler ²³ ». Elle ne connaît pas l'expression « d'extermination par le travail » (*Vernichtung durch Arbeit* ²⁴) qui a fait l'objet d'une directive conjointe du chef de la SS Himmler et du ministre de la Justice en septembre 1942 et qui visait certaines catégories de prisonniers, mais elle voit le processus à l'œuvre sur l'ensemble des détenues. Le système de terreur institué par la faim, le manque de sommeil, le travail exténuant, les punitions cruelles, humiliantes, parfois imprévisibles et souvent mortelles, et surtout les assassinats de toutes sortes, réduisent la détenue à une condition qui « n'a rien de commun avec celle de l'esclave antique ou le serf du Moyen Age », écrit-elle sur place ²⁵. Ce n'est pas tellement de la perte de leur liberté que souffrent les détenues, mais de l'immersion dans un « Autre Monde ²⁶ ». L'altérité de l'univers concentrationnaire va-t-elle susciter une autre forme de Résistance ?

La première question à se poser est celle de la continuité du groupe résistant. Les résistantes en pays occupé sont-elles les résistantes du camp de concentration ? Ou la rupture est-elle si grande entre les deux mondes que les aptitudes à la Résistance vont se trouver redistribuées, un peu comme les membres des syndicats ou des partis politiques de l'avant-guerre ont été peu nombreux à rejoindre les rangs de la Résistance dans les premières années ? La volonté de lutter va-t-elle résister au choc du transport et à celui de l'arrivée ? Nulle étude n'a examiné la question, sinon la première publication sur Ravensbrück parue en français en 1946, que Germaine Tillion a dirigée ²⁷. L'intérêt de ce numéro spécial des *Cahiers du Rhône* réside dans sa précocité. La rédaction de la principale contribution, celle de Germaine Tillion, a été achevée en janvier 1946. Parmi les « Résistantes authentiques » arrivées au camp, elle a constaté « un certain déchet, à la vérité faible : quelques femmes venues à l'action par amour de l'aventure, ou pour couvrir des trafics louches ; d'autres, dont le caractère et la dignité n'avaient pas su se maintenir au milieu des tensions violentes auxquels les interrogatoires, le secret de la cellule, les tentations de la faim et de la peur, soumettaient chaque personnalité ²⁸. » Inversement, au témoignage d'une autre détenue, des femmes qui n'avaient pas été résistantes en France « à cause de leur jeune âge ou de leurs charges de famille », l'étaient devenues dans la solidarité du camp. « Souvent arrêtées comme otages, il faut dire qu'elles venaient de familles patriotes ²⁹. » Dans l'ensemble, la population résistante a donc mieux franchi l'épreuve du passage dans « l'Autre Monde » que les militants du temps de paix et de liberté n'ont passé la barre de l'Occupation. Pourtant, entre la République libre et le pays occupé, la rupture est moindre qu'entre ce dernier et le camp de concentration. On voit la distance qui sépare l'engagement résistant de l'engagement partisan ou syndical.

²³ Germaine Tillion, *Le Verfügbar aux enfers. Opérette-revue en trois actes*, manuscrit rédigé à Ravensbrück dans l'automne 1944, édité par La Martinière, 2005, p. 78 et 82.

²⁴ Cf. Bernhard Strebelt, *Ravensbrück. Un complexe concentrationnaire*, traduit par Odile Demange, Paris, Fayard, 2005, p. 120.

²⁵ Germaine Tillion, *Le Verfügbar aux enfers*, op. cit., p. 30 et 72.

²⁶ Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Paris, Seuil, 1973, p. 231.

²⁷ « Ravensbrück », *Cahiers du Rhône*, Neuchâtel, n°65, décembre 1946, 211 p.

²⁸ Germaine Tillion, « A la recherche de la vérité », dans « Ravensbrück », *Cahiers du Rhône*, op. cit., p. 41.

²⁹ Anne Fernier, « Sabotage », *Ibidem*, p. 128.

Le fait que certaines détenues se soient soucies d'observer le devenir du groupe résistant à Ravensbrück montre déjà que cette identité leur importait. Certaines l'expriment clairement dans leurs contributions aux *Cahiers du Rhône*. Ainsi Anne Fernier évoque-t-elle le viol de conscience qu'a représenté pour elle le fait d'avoir à travailler dans une usine de munitions :

« Lorsque nous nivelions les dunes autour de Ravensbrück, nous affirmions, en plaisantant, coloniser ou préparer les quartiers d'hiver des Alliés. Tandis que la cartouche, on sait qu'elle peut atteindre un avion français ou allié, et la peine, le déshonneur paraissent insupportables. J'avais la fièvre, en arrivant à Ravensbrück au *Sonderkommando* de Holleischen, le 15 avril 1944, et je ne connus pas les premiers jours d'usine. Mais je vis des camarades revenir en sanglotant de désespoir, à deux doigts de la révolte. Un refus était menacé de fusillade et n'avait aucune efficacité, la réserve de femmes était inépuisable, trop grande même puisque déjà on en exterminait. Un refus était une solution personnelle mais qui avait son prix. Je me retournais sur ma paillasse du *Revier*, en me disant : 'Ce n'est pas possible. Je n'accepterai pas.' Pour la première fois, je sentais que les Allemands pouvaient m'atteindre et qu'ils allaient se venger. Pendant plus d'une semaine, je prolongeai ma fièvre par de longues stations, dévêtue, dans le lavabo glacé et, bien entendu, je n'absorbai point les cachets qui me furent attribués. Jusqu'au jour où le nombre des malades fut limité par le commandant selon un règlement pénitentiaire (et nullement d'après les indications du thermomètre). Je ne pouvais donc prendre, volontairement, la place d'une malade³⁰. »

Une fois dans l'usine, elle prend une part active au sabotage : « étonnantes clochardes sans plus rien d'humain que le cœur, nous gardions cette volonté de vaincre ³¹ ». Une autre détenue, arrivée au camp en août 1944, montre la même résolution de poursuivre le combat :

« Au soir de mon arrivée, dans la vision macabre de cette première nuit devant les « douches », après avoir contemplé le défilé des bagnardes rentrant de l'abominable travail, après avoir été dépouillée de tout objet, de tout souvenir, de tout chiffon qui nous rattachât au monde extérieur – de tout, sauf de ma croix de Lorraine –, j'entendais, en moi, comme une obsession, comme un écho lointain, le mot de la première résistance : « L'Espérance doit-elle disparaître ? Non. » L'espérance, c'était de pouvoir rester fidèle à la Patrie toujours en guerre, de demeurer partout l'ennemi de ses ennemis et non pas seulement leur victime ³². »

Bluette Morat réussira à échapper au travail en se cachant de block en block, dans ce qu'elle appellera le « maquis de Ravensbrück ». Mais lutter dans un système de terreur crée des cas de conscience pour les individus rebelles, soit parce que des

³⁰ Anne Fernier, *Ibidem*, p. 116.

³¹ Anne Fernier, *Ibidem*, p. 126.

³² Bluette Morat, « Du maquis parisien au maquis de Ravensbrück », dans « Ravensbrück », *Cahiers du Rhône*, p. 150.

représailles peuvent s'abattre sur le block entier, soit parce qu'en écartant une menace, on la déplace sur d'autres détenus. Le système de responsabilité collective allié à celui de l'extermination ne laissait aucun acte libre sans conséquences. Il en résultait d'innombrables débats, au sein même des résistantes, entre les « raisonnables » et les « réalistes » d'une part, et celles qui menaient le front du refus. Blurette Morat elle-même, si attachée qu'elle fût à la « mystique du 18 juin », le dit sans détour : « Les discussions, à vrai dire, furent multiples, éternelles, lancinantes ³³. »

Les spécificités de la Résistance française à Ravensbrück : ni « zone grise », ni comité directeur

La volonté de poursuivre le combat n'était pas propre aux résistantes françaises. L'action des Polonaises et celle des prisonnières de guerre soviétiques (qui se trouvaient en KZ au mépris de la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre) en ont donné plus d'une preuve. Cependant, divers facteurs ont contribué à donner à la Résistance française au camp un profil particulier. Dans l'étude qu'il a réalisée sur la Résistance à Ravensbrück en se fondant sur des récits de survivantes de toutes nationalités, Bernhard Strebel cite le témoignage d'une Autrichienne, juive et communiste, qui fut internée à Auschwitz puis à Ravensbrück ³⁴. Gerti Schindel s'est exprimée dans les années 1980 : « Le début de la résistance, c'est de t'entretenir, toi. Cela exige déjà beaucoup d'énergie. [...] Ensuite seulement vient l'entraide, l'intégration des gens dans une communauté qui leur fait prendre conscience qu'ils ne sont pas complètement isolés. [...] Une autre forme de résistance consiste à occuper des postes, à la cuisine, à l'*Arbeitseinsatz* [où étaient dressées les listes d'affectation au travail et aux « transports »], dans les blocs. [...] Au plus haut niveau, il y a la création d'une organisation. Pour cela, il faut avoir l'expérience de la lutte illégale, il faut connaître les règles de la conspiration ³⁵. » Quatre niveaux de résistance sont ainsi distingués et classés selon une hiérarchie allant de bas en haut : le travail de survie et de maintien de la dignité ; la solidarité ; la pénétration de la partie de l'administration du camp qui était laissée aux détenus ; la création d'une organisation clandestine. Il se trouve que cette hiérarchisation de la Résistance ne s'applique pas, ou très imparfaitement, au cas des Françaises.

Que l'action de survie entrât dans l'activité résistante ne fait pas de doute. Tous les groupes nationaux la connaissent. Puisque le système de terreur enlevait toute valeur à la vie individuelle des détenues, les gestes de survie contrecarraient le projet nazi. Ces gestes ne portaient pas une atteinte matérielle au système – lequel disposait d'un réservoir infini de détenu(e)s potentiels en Europe –, mais ils représentaient une bombe à retardement en rendant possible la création d'une chaîne de transmission du témoignage, de façon à ce que la dernière survivante puisse dire la vérité du camp

³³ Blurette Morat, *Ibidem*, p. 149 ; cf. aussi Amicale de Ravensbrück et Association des déportées et internées de la Résistance, *Les Françaises à Ravensbrück*, Paris, Gallimard, 1965, p. 253.

³⁴ Bernhard Strebel, *Ravensbrück, op. cit.*, p. 510.

³⁵ Gerti Schindler dans Karin Berger, Elisabeth Holzinger, Lotte Podgornik, Lisbeth Trallori (dir.), *Ich geb Dir einen Mantel, dass Du ihn noch in Freiheit tragen kannst. Widerstehen im KZ; österreichische Frauen erzählen*, Vienne, Promedia, 1987, 326 p.

s'il était un jour libéré. Retrouvons Germaine Tillion qui a pu extraire du camp des bribes de notes. Le 15 mars 1945, atteinte de diphtérie, d'une double otite, d'une crise de scorbut et d'autres maux, elle a 41 °C. de fièvre. Ses amies médecins la considèrent comme perdue. Elle-même commence à perdre conscience et à se sentir « immergée dans la mort comme un plongeur ». C'est l'époque des « chasses », ces « battues faites à travers le camp » par les SS pour attraper et mener à la chambre à gaz les femmes qui, comme elle, ne sont pas au travail. Elle réagit : « Cette nuit-là, écrit-elle quelques mois plus tard, je décidai de vivre. [...] Cette décision est la seule chose qui m'ait soutenue jusqu'à ma libération, c'est-à-dire plus d'un mois. Vivre c'était combattre, c'était ne pas accepter ce qu'ils voulaient nous imposer. Survivre : notre ultime sabotage. » Elle ajoute ces mots en forme de contre-épreuve : « A cause de cela, pour beaucoup d'entre nous, la libération fut une chose affreuse, car cet appui du danger a manqué brusquement à des êtres dont tous les ressorts vitaux étaient brisés ³⁶. » L'ennemi étant vaincu, la survie perdait son sens combattant. C'est pourquoi la Résistance dans les camps inclut l'action de survie. Ce type de Résistance ne se rencontre évidemment pas dans la Résistance « libre ».

On ne peut pas, cependant, dissocier la Résistance de survie, de la Résistance de solidarité : les actions de survie menées au détriment direct d'une codétenue, comme le vol ou les coups, n'entrent pas dans la Résistance. Au contraire, la solidarité, étendue à l'échelle du groupe voire entre les groupes, fait partie de la Résistance parce qu'elle agit sur le moral – en rendant leur dignité aux femmes ou aux hommes qui en accomplissent les gestes –, tout autant que sur le physique. Pour cette double raison, la survie solitaire était certainement très rare au camp, voire impossible. Si la solidarité est au cœur de la Résistance dans le camp, sa place n'a pas toujours été reconnue dans l'histoire de la Résistance « libre ». En intégrant dans ses pages l'assistance sociale apportées aux internés des camps de Vichy ou l'aide aux familles juives, le *Dictionnaire historique de la Résistance* a mis fin à la dichotomie.

Autant la survie et la solidarité – les premier et deuxième niveaux de Résistance qui n'en font qu'un en réalité – paraissent relativement communs à toutes les nationalités, autant les troisième et quatrième paliers cités par l'ancienne détenue autrichienne semblent plus révélateurs de sa propre expérience. Les Françaises n'ont presque pas pénétré l'appareil de la « direction détenue » ou « administration internée » du camp. Voulue par les SS, cette forme d'auto-administration de la base du camp par les détenus a été surnommée la « zone grise » par Primo Levi dans son témoignage sur Auschwitz ³⁷. Une première raison de l'absence de cette « zone » chez les Françaises tient à leur arrivée tardive au camp, principalement à partir de l'automne 1943. A cette date, les « places » étaient prises par les Allemandes, les Autrichiennes, les Tchèques et les Polonaises. Cependant, à Buchenwald et à Mauthausen, l'afflux tardif des Français ne les a pas empêchés d'entrer plus nettement dans l'administration internée du camp. Nous verrons plus loin pourquoi. A Ravensbrück, sur près de huit mille Françaises qui y ont été détenues, moins de dix

³⁶ Germaine Tillion, « A la recherche de la vérité », *op. cit.*, p. 17 et 81.

³⁷ Primo Levi, *Les naufragés et les rescapés. Quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1989. Ici, nous prenons l'expression « zone grise » dans son sens fonctionnel strict, sans entrer dans les considérations morales soulevées par Primo Levi.

ont occupé des postes de « fonctionnaire » du camp³⁸. La plus ancienne était certainement Martha Desrumeaux. Membre du Comité central du Parti communiste et dirigeante du syndicat CGT du textile dans le Nord, elle avait été l'une des organisatrices de la grève des mineurs de mai 1941. Arrêtée en août de la même année, elle était arrivée au camp en mars 1942. Elle s'y était trouvée la seule Française, ou presque, pendant un an et demi. Chargée d'accueillir les nouvelles arrivantes dans la baraque des « douches », elle les avertissait, les conseillait, et « organisait » (subtilisait) des vêtements parmi ceux que les SS venaient de leur prendre. Elle les redistribuait ensuite³⁹. Une autre Française, Micky Poirier, arrivée en août 1943 c'est-à-dire avant l'arrivée en nombre des Françaises, put trouver une place à l'*Arbeitseinsatz*, le bureau qui gérant les listes des kommandos de travail ou des transports. Quelques autres travaillèrent comme infirmières au *Revier*. Cette forme de Résistance à l'intérieur du système d'oppression n'a évidemment pas son équivalent dans la Résistance « libre ». Les Français qui, en France, ont travaillé pour la Gestapo ou l'administration militaire allemande l'ont fait sans esprit de résistance, au contraire.

Quant au quatrième niveau de Résistance mentionné par Gerti Schindel, la création d'une organisation clandestine, elle ne concerne tout simplement pas les Françaises de Ravensbrück. Un témoignage particulièrement probant nous en est donné par le livre paru en 1965, *Les Françaises à Ravensbrück*. Ce livre a la particularité d'avoir été écrit par un collectif d'anciennes déportées mêlant communistes et non-communistes. Il y est clairement affirmé qu'il n'y eut pas de « Résistance organisée », au sens où « il n'existait pas dans le camp une organisation structurée de la Résistance avec une direction orientant et coordonnant l'action des différents groupes clandestins⁴⁰. » Emanant d'un groupe comprenant des communistes pour qui l'organisation est un principe de base, l'affirmation paraît crédible. Le fait aussi que ni Martha Desrumeaux ni Marie-Claude Vaillant-Couturier, ancien chef du service photographique de *L'Humanité*, n'évoquent une organisation dans leurs témoignages corrobore l'analyse⁴¹. Elle ne vaut, cependant, que pour les Françaises. Les Polonaises, beaucoup plus nombreuses (plus de 36 000) et plus anciennement installées dans le camp (depuis septembre 1939), avaient créé une forme de comité fidèle au gouvernement en exil à Londres et lié à l'Armée nationale (AK) combattant en Pologne. Des groupes communistes par nationalité étaient aussi apparus parmi les Tchèques et les Autrichiennes⁴².

On voit que l'appartenance nationale, en tant qu'elle situe un pays dans la guerre et définit une culture politique commune, interfère dans les modalités de la Résistance au camp. La Résistance française à Ravensbrück comprend l'action de survie et la

³⁸ *Les Françaises à Ravensbrück*, op. cit., p. 223-224 ; et Germaine Tillion, « A la recherche de la vérité », op. cit., p. 37-38.

³⁹ Cf. *Les Françaises à Ravensbrück*, op. cit., p. 222-223. Sur Martha Desrumeaux, voir aussi le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, *Le Maitron*, sous la direction de Claude Pénnetier, Cédérom, 2000, et *Des femmes dans la Résistance. Récits recueillis et présentés par Nicole Chatel*, Paris, Julliard, 1972, p. 119-154.

⁴⁰ *Les Françaises à Ravensbrück*, op. cit., p. 220-221.

⁴¹ Martha Desrumeaux dans Nicole Chatel, op. cit. ; Marie-Claude Vaillant-Couturier, *Mes vingt-sept mois à Auschwitz et Ravensbrück*, (conférence prononcée le 19 mars 1946), Paris, Editions du Mail, 1946, 47 p.

⁴² Bernhard Strebel, op. cit., p. 535-539.

solidarité, mais à peine la participation à la hiérarchie détenue du camp, et pas la mise en place d'une organisation clandestine. Nous verrons plus loin ce qui remplace, chez les Françaises, le rôle de l'organisation. Mais il faut d'abord présenter d'autres actions de la Résistance française, que Gerti Schindler n'a pas mentionnées dans son schéma du répertoire résistant, peut-être parce qu'elles sont davantage propres aux citoyennes des pays occupés, chez qui, contrairement aux Allemandes et, dans une certaine mesure, aux Autrichiennes, l'engagement antinazi se doublait d'une passion patriotique.

La Résistance des femmes des pays occupés : affrontement, refus et sabotage

Dans l'échelle hors norme des « mauvais traitements » – selon l'euphémisme consacré – subis par les détenues, viennent en premier lieu les mises à mort et les expériences pseudo-médicales, souvent mortelles. Dans les deux cas, la détenue était considérée comme un objet, – déchet à déblayer ou morceau de chair, « matériau » ou « matériel humain » comme disait le professeur Gebhardt qui dirigea au camp une longue série d'expériences pseudo-médicales⁴³. Les protestations ouvertes contre ces pratiques ont été rares, en raison du risque mortel encouru. Bernhard Strebel en recense néanmoins trois, toutes présentées par des ressortissantes de pays occupé : l'une organisée par des Polonaises pour tenter de s'opposer aux expériences pratiquées sur certaines des leurs, sans autre résultat que la punition du block tout entier ; l'autre par des prisonnières de guerre soviétiques pour essayer d'obtenir l'annulation d'un « transport » de 800 femmes (dont des Françaises et une trentaine d'enfants) pour Majdanek où elles étaient destinées à mourir faute d'alimentation – sans succès non plus⁴⁴ ; et la troisième par des Françaises, pour protester contre le comportement d'un SS qui avait battu jusqu'au sang l'une d'entre elles. Sur l'initiative de Germaine Tillion, – qui, présente sur les lieux, avait elle-même tenté de s'interposer – vingt Françaises NN signèrent une lettre de protestation⁴⁵. En retour, les signataires durent passer une journée dehors, debout sans manger, et se trouvèrent ensuite privées de repas les trois dimanches suivants. En fait, leurs codétenues partagèrent leur ration et leur permirent de manger ces jours-là. La punition n'alla pas plus loin, et, à la grande surprise des détenues, le SS cessa ses mauvais traitements pendant quelque temps. Cette intervention ne mit pas fin aux coups et aux assassinats dans le camp (environ 1 650 des quelque 6 600 Françaises de Ravensbrück ne sont pas revenues), mais elle est la seule qui ait été suivie d'un résultat.

⁴³ Cf. Joanna Penson et Anise Postel-Vinay, « Le sauvetage des 'lapins' polonais à Ravensbrück » dans ce même numéro d'*Histoire@Politique*.

⁴⁴ Bernhard Strebel, *op. cit.*, p. 513-514.

⁴⁵ *Ibidem*. Sur la lettre de protestation des Françaises, Bernhard Strebel cite en référence *Les Françaises à Ravensbrück*, *op. cit.*, p. 228, et Dagmar Hajkova *et al.*, *Ravensbrück*, Prague, 1963, p.237. Les témoignages convergents d'Anise Postel-Vinay (18 mars 2008) et de Jacqueline Richet, dans *Trois bagnes*, de Charles, Jacqueline et Olivier Richet, Paris, J. Ferenczi & Fils, 1945, p.136-137, diffèrent légèrement des deux précédents : la victime, prénommée Napoléone, ne serait pas morte de ses blessures, le SS n'aurait pas été muté aussitôt, et la punition n'est pas mentionnée. En revanche, les quatre témoignages concordent sur le reste et notamment sur l'écriture et la signature collective de la lettre de protestation, traduite en allemand par Anise Postel-Vinay.

Autres cas de Résistance, plus nombreux, ceux qui concernent le « travail ». Comme le souligne Wolfgang Sofsky, la notion de travail au camp « n'a pas grand-chose à voir avec les conceptions courantes du travail humain ⁴⁶ ». Les détenues n'étaient pas des prolétaires surexploitées et n'étaient même pas des esclaves puisqu'elles n'avaient aucun prix. Le « travail » représentait seulement le délai accordé, à l'avantage du Grand Reich, avant l'épuisement complet de la détenue. C'était une arme de la terreur.

On a vu plus haut la réaction de Blulette Morat à l'annonce du type de travail qu'elle allait devoir accomplir, et sa révolte de combattante. Elle refusa. Il semble que les Françaises aient été particulièrement nombreuses à refuser le travail, bien que des Autrichiennes et des Soviétiques aient aussi agi dans ce but ⁴⁷. Germaine Tillion en est un autre exemple ⁴⁸. Elle refuse d'entrer dans un « kommando » de travail, et mène la vie du *Verfügbar*, ce « disponible » qui peut être requis à tout instant pour les corvées les plus repoussantes comme le ramassage des cadavres ou le nettoyage des latrines. Pour échapper à la réquisition, il faut se cacher, fuir de block en block tout au long de la journée. C'est ce que Blulette Morat, l'une de ces *Verfügbar* volontaires, a surnommé sur place « le maquis du camp », par allusion aux réfractaires du STO. Certaines de ces « maquisardes » ont réussi à ne pas travailler de tout leur séjour au camp. On sait qu'une partie des réfractaires du STO n'étaient pas des résistants. Leur désobéissance était celle de jeunes garçons qui voulaient rester au pays. Le « maquis du camp » était-il fondé sur le même modèle ? Les femmes qui se cachaient ne pouvaient contre-attaquer et former un maquis offensif, sous peine de mort immédiate et barbare. La question ne se pose donc pas. Se soustraire à l'autorité, en camp de concentration, avec le risque de punition mortelle qui s'ensuit, est déjà un acte de Résistance. Le risque encouru change la valeur de l'acte. Cependant, l'intention compte aussi. Avec les résistantes du « maquis du camp », qui poursuivaient leur combat sur le modèle de la Résistance intérieure, se cachaient des femmes arrêtées pour différents motifs : auteures de délits ou crimes de droit commun, prostituées et femmes issues de marginalités diverses. Si elles étaient issues du Grand Reich, ces victimes allemandes de la politique nazie d'ordre, d'hygiène et d'eugénisme portaient le triangle vert des « droits communs » ou le triangle noir des « asociales ». Au total, les triangles verts et noirs ont représenté 60 % de la population détenue à Ravensbrück. Pour les nationalités autres qu'allemande, les différentes catégories étaient réunies sous le même triangle rouge, les résistantes comme les condamnées de droit commun ou les prostituées arrêtées pour avoir déplu à leur clientèle allemande. Les « droits communs » et les prostituées françaises résistaient-elles ? Il faudrait disposer de témoignages de leur part pour le savoir. En tous cas, parmi ces « filles dangereuses », ainsi que les résistantes les considéraient souvent en raison de leur indiscipline, celles qui refusèrent le travail ne dénoncèrent pas leurs camarades ⁴⁹.

⁴⁶ Wolfgang Sofsky, *L'organisation de la terreur*, traduit par Olivier Mannoni, Paris, Calmann Lévy, 1995, p. 209.

⁴⁷ Bernhard Strebel, *op. cit.*, p. 517-518.

⁴⁸ Germaine Tillion, « A la recherche de la vérité », *op. cit.*, p. 19.

⁴⁹ Blulette Morat, « Du maquis parisien au maquis de Ravensbrück », *op. cit.*, p. 155.

Les Françaises pratiquent aussi le sabotage, selon le terme même dont les SS désignaient l'activité en usine qui a valu la mort à plusieurs d'entre elles par pendaison. Trois camarades d'Anne Fernier ont connu ce sort. Elle rapporte ce mot de Françoise, à la veille de sa mort, « parlant avec son lent accent franc-comtois : 'Naturellement que j'ai vu que la presse allât sauter ; mais je me suis dit, eh bien, que ça saute !' ». « Françoise » était l'un des alias de Simone Michel-Lévy, résistante des PTT, arrêtée en novembre 1943, torturée par des agents français de la Gestapo. Déportée à Ravensbrück, elle est envoyée à Holleischen, dans une fabrique de munitions anti-aériennes. Avec plusieurs camarades, elle ralentit la chaîne de production, sabote l'assemblage des cartouches, laisse la presse fonctionner à vide pour l'endommager. Anne Fernier montre comment le sabotage exige une très grande tension, une attention de tous les instants, non seulement en raison du risque encouru mais parce que « le travail est beaucoup plus conforme à la nature humaine que le sabotage ». Lorsque finalement la presse saute, « Françoise » et deux de ses camarades reçoivent en punition les 25 coups réglementaires – qui pouvaient être mortels – en présence du commandant du camp. Le rapport de sabotage rédigé à l'encontre des trois détenues revient de Berlin : elles sont pendues à Flossenbürg, le 13 avril 1945, trois jours avant la libération du camp. Simone Michel-Lévy est l'une des six femmes titulaires de la Croix de la Libération ⁵⁰. Les Françaises n'étaient pas seules à pratiquer le sabotage : les Yougoslaves, les Polonaises, les Tchèques et les Soviétiques y excellaient aussi. L'effet sur le moral était grand. Les Polonaises le disaient : « Le sabotage, c'est comme du vin ⁵¹. »

Dans un système de terreur, la protestation ouverte contre le crime, le refus du « travail » et le sabotage se classent sans peine parmi les activités de Résistance. Il faut encore signaler une forme de Résistance très particulière, qui tient du boycott, et même de la grève de la faim que l'une des deux seules études consacrées à la Résistance dans les camps de concentration considère pourtant comme « inconcevable dans les KZ nazis ⁵² ». Au printemps 1943, au moment où le Service du travail obligatoire était généralisé à toute l'Europe occupée, Oswald Pohl, le chef de l'Office central économique et administratif de la SS, demanda qu'on obtienne le rendement maximal des détenus de KZ. Des augmentations de rations ou des primes devaient être accordées à ceux qui travaillaient en usine ⁵³. A Ravensbrück, des Slovénes, des Polonaises et des Françaises opposèrent un refus collectif à ces gratifications. A Limmer-Hanovre, un camp satellite de Ravensbrück, 264 Françaises résistèrent à la tentation d'accepter les tickets qui leur auraient donné accès à des boîtes de conserve :

« [...] Françaises, obligées de travailler pour l'ennemi, elles ne veulent pas de paiement. Quinze jours après, cependant, le tarif est affiché. Quinze jours encore, et les surveillantes viennent distribuer les tickets. On appelle les

⁵⁰ Cf. Jacques Péquereau, *Simone Michel-Lévy, héroïne et martyre de la Résistance PTT, compagnon de la Libération*, Besançon, Cêtre, 2007, 189 p.

⁵¹ Bernhard Strebel, *op. cit.*, p. 509, repris de Hermann Langbein, *op. cit.*, p. 367.

⁵² Hermann Langbein, *op. cit.*, p. 69. L'autre ouvrage d'étude, paru deux ans plus tôt, n'a pas été traduit en français : Falk Pingel, *Häftlinge unter SS-Herrschaft. Widerstand, Selbstbehauptung und Vernichtung im KonzentrationsLager*, Hambourg, Hoffmann et Campe, 1978.

⁵³ Oswald Pohl, « Ordonnance sur l'octroi de primes aux détenus pour leur travail (valable à partir du 15 mai 1943) », partiellement traduite dans Michel Fabréguet, *Mauthausen, camp de concentration national-socialiste en Autriche rattachée, 1938-1945*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 676.

bénéficiaires. La première refuse, elle est jetée à terre. La seconde refuse, elle est battue. La troisième accepte mais froisse sa prime, une gifle lui rappelle qu'elle n'est pas libre ; les autres acceptent les papiers, puis, rentrées au block, en font un paquet solidement ficelé. Le dimanche suivant, la cantine est ouverte, les boîtes de conserve révèlent leurs contenus alléchants, des étalages sont partout disposés. Les prisonnières feignent de dormir. On les fait sortir à coups de pied, on les traîne par les cheveux, elles pausent encore deux heures pour réfléchir [elles sont punies de deux heures de station debout], après quoi vient la victoire : la pâte dentifrice, le hareng et les autres délicatesses rentrent dans leurs boîtes, cependant que « l'état-major » du camp accepte d'écouter une explication ⁵⁴. »

Ce combat pour l'honneur et contre la survie a semble-t-il momentanément dérouté les gardiennes. Elles reculèrent finalement devant cette protestation collective qui leur parut sans doute aussi incompréhensible que relativement inoffensive.

Survie et solidarité, sabotage et protestations collectives ponctuelles sont les principales dimensions de la Résistance des Françaises à Ravensbrück. Comparée à la Résistance des Polonaises, qui inclut la participation à l'administration détenue et l'organisation en une « communauté polonaise du camp », et qui réussit même à transmettre à l'extérieur des informations sur le camp et les expériences pseudo-médicales qui s'y déroulaient ⁵⁵, la Résistance des Françaises peut paraître modeste. En l'occurrence, le nombre et l'ancienneté dans le camp des Polonaises leur donnaient de plus grands atouts. En outre, leur aptitude à la Résistance était sans doute décuplée par l'expérience et les traditions qu'acquiert tout peuple durablement opprimé par ses voisins. Il n'est pas impossible que la structuration de la Résistance des Françaises eût pu s'effectuer à la longue, mais ce n'est pas certain non plus, en raison de la chronologie de la guerre : l'aggravation des conditions de vie dans le camp à partir de l'hiver 1944-1945, le surpeuplement, l'accélération des assassinats et l'épuisement des détenues auraient peut-être eu raison finalement de leur Résistance. Paradoxalement, leur arrivée tardive dans le système concentrationnaire n'a pas tellement avantagé les Françaises.

Les Françaises à Ravensbrück : l'efficacité d'une Résistance diffuse et inconstituée

L'absence de structuration de la Résistance des Françaises au camp n'est pas un sujet anodin puisque les études sur la Résistance « libre » réduisent parfois cette dernière, explicitement ou non, à la Résistance organisée. L'approche par les structures, les réseaux ou les mouvements de résistance conduit à ce résultat. On trouve la même tendance dans les analyses de la Résistance dans les camps. C'est particulièrement

⁵⁴ *Les Françaises à Ravensbrück*, op. cit., p. 249 ; avec des citations de Stéphanie Kuder, « De Ravensbrück à Limmer et à Bergen Belsen », dans *De l'Université aux camps de concentration : témoignages strasbourgeois*, Paris, Les Belles Lettres, 1947, p. 391-394.

⁵⁵ Cf. dans ce même numéro d'*Histoire@Politique*, le témoignage de Joanna Penson et Anise Postel-Vinay ; et Bernhard Strebel, op. cit., p. 523-524.

net dans l'ouvrage écrit par Hermann Langbein ⁵⁶. Autrichien, ancien communiste des Brigades internationales, il a connu l'internement en France avant d'être déporté à Dachau en 1941, à Auschwitz en 1942 et à Neuengamme en 1944. Après la guerre, il a publié plusieurs ouvrages sur le système nazi. Son expérience a démultiplié sa capacité d'expertise. Mais lorsqu'il a voulu travailler sur la Résistance dans les KZ, il s'est heurté, lui aussi, à la question: « Que faut-il entendre par résistance ? » Dans le chapitre qu'il consacre à la réponse, il pose une définition :

« Il est difficile de donner au concept « résistance » en camp de concentration une définition qui soit valable partout. On peut la concevoir soit au sens étroit de lutte active contre les gardes, soit au sens large de tout ce qui s'est produit ou a été agencé contre les intentions des autorités. Dans ce livre, ni l'un ni l'autre de ceux-ci n'a été retenu.

Les camps étaient destinés à détruire les hommes, moralement et physiquement. Donc tout acte contribuant à soutenir le moral et à préserver la vie s'opposait aux maîtres du KZ. [...]

Néanmoins, l'aide apportée (ou seulement tentée) à l'ami, au compatriote, l'acte spontané ne seront pas inclus ici dans la définition plus précise de la résistance. Ce dernier vocable désignera une action ayant des buts plus larges. Cependant, si l'on se limitait à des interventions actives contre les gardes, on ne pourrait rapporter que quelques épisodes héroïques survenus pendant la liquidation, puis la libération des camps. Des efforts pour mettre sur pied une opposition organisée contre l'extermination des SS, il y en eut bien longtemps avant qu'une telle action directe puisse être envisagée. Ils seront examinés ici ⁵⁷. »

En un mot, ce serait l'organisation qui caractériserait la Résistance. Ce ne serait ni la « forme de résistance » spontanée, interpersonnelle, ni la lutte armée, presque impossible à mettre en œuvre, mais l'entre-deux répondant à une organisation collective. L'auteur reconnaît d'emblée que la distinction ne résiste pas toujours à l'examen : « Souvent les initiatives personnelles et les opérations concertées d'un groupe allaient de pair ». Son livre ne tient d'ailleurs pas particulièrement compte de la définition donnée au départ. Il examine les détenus, classés par nationalité, et leurs actions, rangées par type selon qu'elles sont d'ordre moral, culturel ou pratique. Finalement, le chapitre conceptuel de l'ouvrage vaut surtout pour ce qu'il nous dit de l'auteur : comme homme, et comme ancien communiste, il privilégie l'organisation comme modalité de l'action.

On trouve la même position de principe chez Eugen Kogon, un publiciste autrichien qui était, lui, de tendance sociale-chrétienne. Arrêté lors de l'Anschluss, il fut interné à Buchenwald pour la durée de la guerre. Dans son livre pionnier, *L'Etat SS*, publié en 1946, il consacre un chapitre à « l'incessante lutte souterraine » des détenus. Celle-ci, grâce à l'organisation clandestine, aurait permis de dresser « un mur élastique » contre la SS :

« Ce mur élastique dressé contre la SS ne pouvait être maintenu que si le camp était solidement organisé par les détenus eux-mêmes et fermement conduit. C'était la seule façon de maîtriser et même de protéger les éléments qui

⁵⁶ Hermann Langbein, *La Résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes, 1938/1945*, op. cit.

⁵⁷ Hermann Langbein, op. cit., p. 67-68.

restaient en dehors de l'organisation, l'ignoraient ou manquaient de discipline. Ce furent les communistes allemands qui fournirent les meilleurs moyens de réaliser cette tâche. En opposition avec les conceptions libérales et démocratiques, ils avaient déjà été habitués à la stricte discipline du Parti, et ils étaient presque les seuls qui fussent de force à résister aux moyens et aux méthodes de l'adversaire ⁵⁸. »

Dans cette conception de la Résistance au camp, l'impératif de l'organisation s'accompagne d'un autoritarisme et d'un paternalisme revendiqués. Au nom de la nécessité absolue de l'organisation, l'ancien détenu va jusqu'à approuver les méthodes du Parti communiste alors qu'il est en désaccord avec sa doctrine. Puisque aussi bien Hermann Langbein qu'Eugen Kogon mettent en avant l'organisation, c'est qu'elle répond à une certaine culture politique, à un mode de socialisation politique qui leur est commun et qui transcende le clivage partisan.

Le caractère masculin de la primauté accordée à l'organisation ressort en pleine lumière si l'on compare la Résistance des Françaises à Ravensbrück et celle des Français à Buchenwald ou Mauthausen. Les femmes n'ont pas mis sur pied une « organisation », mais elles n'ont pas manqué de résister. En dehors des actions caractérisées signalées plus haut, leur Résistance a reposé sur une multitude d'actes de solidarité de proximité : entre voisines de châlots, entre camarades de kommandos de travail, entre femmes d'un même block, qu'elles soient françaises ou non, arrêtées ou non pour actes de résistance. Erigées en règle, la débrouillardise et l'improvisation finissaient par tisser ce « mur élastique » dont parle Eugen Kogon, mais, en l'occurrence, le mur s'édifiait sans chef ni comité directeur. Le livre *Les Françaises à Ravensbrück* en témoigne :

« Au hasard des équipes de travail, chacune s'ingéniait à rapporter ce qu'elle pouvait, bravant les fouilles, les coups, les punitions. [...] Les amies qui avaient la chance de travailler dans des équipes où l'on distribuait un léger supplément de nourriture appelé *Zulage*, le partageaient avec des amies moins favorisées. [...] Il y a mille façons de venir en aide aux camarades. Dans les blocks, les détenues de droit commun qui sont généralement préposées à l'entretien du feu, se font payer en nature pour faire cuire les pommes de terre dans la cendre, en s'en réservant la moitié. Mais au block des N.N., Charlie fait cuire celles des malades sans rien demander et s'ingénie à leur faire parvenir encore chaudes ⁵⁹. »

Les quelques pages consacrées à la « solidarité entre Françaises » cèdent-elles à la tentation de l'idéalisation rétrospective ? Il ne semble pas puisqu'elles ne cachent pas les difficultés de la vie en société concentrationnaire, dont, notamment, la cohabitation avec les « droits communs ». Sous le titre « Nos faiblesses », le livre montre aussi le caractère usant de la vie dans la fourmilière surpeuplée du camp, sans même parler de la terreur SS. Les vols quotidiens, le manque d'égards entre détenues et surtout la promiscuité sont des facteurs d'effritement de la solidarité :

⁵⁸ Eugen Kogon, *L'Etat SS, Le système des camps de concentration allemands*, 1946, traduit de l'allemand en 1947, Paris, Seuil, 1993, p. 343.

⁵⁹ *Les Françaises à Ravensbrück*, op. cit., p. 226-231.

Claire Andrieu, « Réflexions sur la Résistance à travers l'exemple des Françaises à Ravensbrück », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, www.histoire-politique.fr

« On n'arrive plus à se supporter les unes les autres. Les conditions de vie sont par trop impossibles. La voisine, c'est l'ennemie qui nous enlève un peu de place et qui, peut-être, cherche à nous voler ⁶⁰. »

Pourtant, face au système terroriste, la solidarité se reconstruit, dans la spontanéité et l'imagination qui sont aussi des armes. Ainsi à l'égard de Françaises ramenées de Watenstedt parce qu'elles ne voulaient pas travailler dans une usine de guerre :

« Nous arrivons à Ravensbrück où l'on nous met derrière l'infirmier. Avant de nous habiller, les Françaises qui nous ont vues nous disent de nous sauver dans les blocks 27 et 28, et, toutes les dix Françaises, nous partons petit à petit. Il paraît que l'on voulait nous gazer. Alors, nous avons vite des numéros, et les Françaises cherchent des habits. En une journée, nous sommes habillées, mais il faudra trois jours pour trouver de quoi nous coucher. Nous serons sous les lits en attendant ⁶¹. »

L'absence d'une structure qui prenne les décisions et diffuse les consignes présente plusieurs avantages : en responsabilisant chaque détenue, elle libère les initiatives immédiates et les réponses d'urgence, et, en divisant à l'infini la responsabilité, elle entrave la dénonciation et rend la répression plus difficile. Le mouchardage, tant redouté des détenus de Buchenwald, est moins connu à Ravensbrück. La définition de la Résistance donnée par Hermann Langbein, qui exclut « l'aide apportée (ou seulement tentée) à l'ami, au compatriote, l'acte spontané », ne peut être retenue. Quand les gestes de micro-résistance se multiplient, une contre-société se crée qui est prête à l'offensive, comme l'ont montré à Ravensbrück les refus de travail, le sabotage, les protestations collectives des Françaises. Le sauvetage final des « lapins » polonais est une bonne illustration de l'efficacité de l'improvisation et de la solidarité spontanée⁶². Beaucoup plus égalitaire et compassionnelle, la société féminine résistante n'a pas manqué d'efficacité. Si l'effet de genre joue un rôle dans ce résultat, il n'explique pas tout, cependant, puisque la Résistance polonaise au camp était, elle, organisée et hiérarchisée en tant qu'échelon à part entière de l'AK, l'Armée nationale clandestine agissant en territoire polonais. Dans le fonctionnement particulièrement informel de la Résistance française à Ravensbrück, des facteurs indépendants du genre ont donc exercé leur influence, comme la faiblesse de la tradition de clandestinité en France, ou la situation de l'administration internée du camp, déjà en partie tenue par des résistantes d'autres nationalités, lors de l'arrivée des Françaises.

Les inconvénients de « l'organisation » masculine : vulnérabilité et dissensions

Contrastant avec la société « inorganisée » des résistantes françaises à Ravensbrück, « l'organisation solide » et la « conduite ferme » – pour paraphraser Eugen Kogon –

⁶⁰ *Ibidem*, p. 115.

⁶¹ *Ibidem*, p. 230.

⁶² Cf. dans ce même numéro d'*Histoire@Politique*, le témoignage documenté de Joanna Penson et Anise Postel-Vinay.

des détenus par une minorité engagée, n'est pas sans créer des problèmes internes à la Résistance, d'ordre politique et moral. D'ordre moral parce que dans le système de terreur des KZ, la protection accordée à un groupe signifiait souvent l'envoi à la mort ou dans les kommandos les plus meurtriers d'un autre groupe. C'est ce que Christian Pineau, fondateur de Libération-Nord, interné à Buchenwald et « responsable de la solidarité » pour le block 34, a appelé « l'horrible choix » : « Mais ce qu'on donnait à l'un, on en privait un autre et c'était chaque jour un horrible choix qu'il fallait faire avec une sorte de brutalité, et sans tenir compte de ses sympathies ou de ses émotions ⁶³. » Considérations typiquement masculines que ce dernier membre de phrase, en complet contraste avec le vocabulaire de l'amitié qui tisse la trame du discours féminin sur la solidarité. La « brutalité » chez les hommes tient pour partie à la structuration de la pratique solidaire : elle concentre la responsabilité au lieu de la laisser se répartir sur l'ensemble des intéressés.

Créant une pyramide de responsabilités, la structure constitue aussi un système d'autorité, avec les avantages et les inconvénients qui en découlent. A partir de la mi-1944, chaque block où vivaient des Français eut non seulement son « responsable de la solidarité », mais un « responsable des loisirs ». Christian Pineau raconte comment il lui fallut « passer à la censure du Comité des loisirs » lorsqu'il voulut monter un petit spectacle pour son block ⁶⁴ :

« Ce n'est pas une si petite affaire. Bétani, vexé parce que nous n'avons pas fait appel à son concours, épluche chaque phrase du texte, fait des objections : ce passage est trop nationaliste ; cette mise en boîte des Stubendienst pourrait donner lieu à des malentendus ; ce vers est boiteux, non il s'est trompé, il a mal compté, mais cette rime-là manque de richesse ; dans l'ensemble, ce n'est pas assez « éducatif », il faut se méfier du style bourgeois ; on voit trop que je suis un intellectuel. Sans l'aide de Boris ⁶⁵, qui met Bétani en boîte, nous n'en serions jamais sorti. »

A Ravensbrück, nul « comité des loisirs » pour contrôler les œuvres des détenues. L'opérette-revue écrite par Germaine Tillion avec la collaboration de plusieurs déportées, *Le Verfügbar aux Enfers*, n'aurait certainement pas franchi l'obstacle d'une censure tatillonne et moralisante. La pièce est un acte de Résistance culturelle et morale, mais bâtie tout en humour, et tout à fait étrangère au genre édifiant. Il est vrai que dans la baraque des NN à Ravensbrück, il n'était pas envisageable de monter le spectacle. La question de la censure théâtrale ne se posait pas.

Des rancœurs naissent ainsi à l'encontre de l'organisation, d'autant plus que celle-ci n'est pas neutre politiquement. L'idée vient vite aux détenus « de base » que l'organisation protège les siens, au sens large ou au sens restreint. A Buchenwald

⁶³ Christian Pineau, préface de l'ouvrage d'Auguste Favier, Pierre Mania et Boris, *Buchenwald, Scènes prises sur le vif des horreurs nazies*, Lyon, 1946, cité par Olivier Lalieu, *La Zone grise ? La Résistance française à Buchenwald*, Paris, Tallandier, 2005, p. 259-260.

⁶⁴ Christian Pineau, *La simple vérité*, Paris, Phalanx, 1960, p. 524-525, cité dans Olivier Lalieu, *op. cit.*, p. 233-234.

⁶⁵ Il s'agit de Boris Taslitzky, artiste peintre, membre du Parti communiste. Christian Pineau est un ancien cadre de la CGT confédérée.

comme à Mauthausen, les communistes ont pris la tête de l'organisation clandestine française ⁶⁶. L'élément fédérateur a été l'arrivée d'Arthur London à Mauthausen en mars 1944 et celle de Marcel Paul à Buchenwald en mai. Ces personnalités charismatiques du monde communiste s'étaient retrouvées à Compiègne, au camp de Royallieu, avant leur déportation. Avec André Ullmann, l'un des cadres de la branche « Prisonniers de guerre » du Front national, ils avaient conçu un programme en neuf points inspiré par celui du Conseil national de la Résistance. La consigne du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (MNP GD), le mouvement unifié à l'échelon du CNR, était de maintenir dans les camps l'esprit de résistance et de préparer la progression des armées alliées en Allemagne ⁶⁷. Ce dernier point témoignant de l'ignorance où l'on était en France de la réalité des camps. A Buchenwald, le Comité des intérêts français (CIF) qui était en germe depuis l'automne 1943, se structura sous l'influence de Marcel Paul. Bien que celui-ci ait pris soin, conformément au modèle du CNR, de réunir des représentants de l'ensemble des organisations de la Résistance « libre » présentes sur place, le climat se détériora rapidement. Des documents écrits au camp-même témoignent de l'atmosphère dégradée qui régnait entre les résistants français. Un communiqué du CIF, daté de fin 1944 ou début 1945 avertit les dissidents : « Les diviseurs ne sont qu'un tout petit paquet, mais dans les heures qui approchent, la moindre cause de faiblesse doit être liquidée ⁶⁸. » Le « comité directeur du Parti socialiste à Buchenwald » émit une protestation contre le CIF en mars 1945, et une « commission clandestine du CIF » fut constituée pour rédiger un « rapport sur la situation des Français à Buchenwald ⁶⁹ ». Ce document nous renseigne sur l'un des facteurs de la constitution d'un comité structuré : lors de leur arrivée en nombre à Buchenwald, les Français s'étaient trouvés maltraités par les détenus des autres nationalités présentes, notamment les Allemands, dont une partie de « Verts », c'est-à-dire de « droits communs » qui détenaient les postes de l'administration détenue. Les Français avaient donc dû mener le combat des « Rouges » contre les « Verts », combat commun à plusieurs camps, et se regrouper aussi pour lutter contre les coups et mettre fin à leur envoi systématique dans les pires transports, ceux à destination de Dora en particulier.

Cette situation de victimes des victimes, les Françaises ne l'avaient pas connue à Ravensbrück. Les rapports entre femmes n'avaient pas la même brutalité, et, à leur arrivée au camp, les Rouges, Polonaises et Tchèques essentiellement, tenaient déjà l'administration détenue. Par ailleurs, les rivalités de partis politiques sont loin d'avoir eu prise sur les Françaises. Le fait qu'elles ne fussent pas électrices, à la différence de la plupart de leurs camarades, n'en est pas tellement la raison. C'est plutôt l'action de structuration de la Résistance chez les hommes, et le rôle moteur qu'y jouèrent les communistes, qui cristallisèrent la question partisane. Le mode de fonctionnement de la société concentrationnaire féminine française, par capillarité, fondé sur les voisinages et les affinités de toutes sortes, ne nécessitait pas le recours à

⁶⁶ Cf. Michel Fabréguet, *Mauthausen,...*, op. cit. ; et Olivier Laliu, *La zone grise ?...*, op. cit.

⁶⁷ Michel Fabréguet, op. cit., p. 571.

⁶⁸ Olivier Laliu, op. cit., p. 263.

⁶⁹ « Résolution du comité directeur du Parti socialiste à Buchenwald adressée à Marcel Paul », 15 mars 1945, et « Rapport de la commission clandestine du CIF sur la situation des Français à Buchenwald », 31 mars 1945, reproduits dans Olivier Laliu, op. cit., p. 351-353 et p. 354-373.

l'organisation. La différence entre les deux types de socialisation féminine et masculine ressort clairement chez les déportés français.

Avant de conclure, il faut rappeler les limites de cette analyse. Elle ne prétend pas évoquer l'ensemble du système concentrationnaire et ne cherche pas non plus à dresser un tableau général de la Résistance dans les camps de déportés par mesure de répression. Elle ne mentionne pas, par exemple, les évasions – risquées par les seules femmes à notre connaissance –, et elle ne s'arrête pas sur le projet de soulèvement armé de Buchenwald. Enfin, elle se concentre sur le cas particulier des Français, spécifique par sa chronologie et par la sociologie très majoritairement résistante de ses déportés.

Partant de l'analyse d'une petite partie du tout – la Résistance des femmes de Ravensbrück – on a tenté une réflexion plus générale sur la Résistance en son ensemble. Les frontières habituellement posées pour l'étude de la Résistance « libre », entre la Résistance avec un grand « R » et la résistance civile, perdent leur signification dans le système de terreur. La possibilité d'une « résistance civile » à l'abri de la répression y disparaît, tandis qu'en présence d'un risque vital constant, l'action solidaire de survie devient partie intégrante de la Résistance. Une expression nouvelle est née à Ravensbrück, « la solidarité du camp » qui désigne non une notion abstraite, mais le sujet vivant de l'histoire, à la manière des « réseaux » ou des « mouvements » de la Résistance « libre ». C'est la partie défensive de la Résistance au camp. Le volet offensif comprend le sabotage, le refus du travail et les protestations collectives. Mises en œuvre dans la France occupée, ces deux dernières formes d'action relèveraient plutôt de la résistance civile. Dans un système de terreur, elles constituent un défi.

Par ailleurs, le grand changement induit par le camp est la disparition de la mixité qui régnait dans la Résistance « libre » et qui permettait une certaine transgression de la distribution traditionnelle des rôles sociaux de genre. L'idée que la Résistance au camp ait un genre s'impose par force. Chez les Français, celle des femmes est plus spontanée, compassionnelle, égalitaire. Sa diffusion la rend moins repérable par l'oppresseur et plus consensuelle dans la société des opprimées, laquelle en ressort plus forte. Elle reste étrangère aux hiérarchies et aux clivages partisans, ou moins marquée par ces pratiques qui sont en honneur chez les détenus masculins. En l'occurrence, la force des « inorganisées » ressort assez clairement. Cette analyse semble reproduire des lieux communs sur les rôles sociaux de genre. En fait, la formation d'une dichotomie d'apparence stéréotypée, et beaucoup plus tranchée qu'elle ne l'était dans la Résistance « libre », est pour partie le produit de circonstances particulières. Le contraste accusé entre les résistances concentrationnaires des Français et des Françaises tient notamment aux situations différentes, au moment de leur arrivée, de l'auto-administration de leurs camps respectifs. Il tient aussi au caractère moins violent et moins meurtrier – si l'on ose dire – du régime du camp de femmes par rapport à celui des camps d'hommes⁷⁰. Mais

⁷⁰ Cf. dans ce même numéro d'*Histoire@Politique*, l'article d'Anise Postel-Vinay, « Camps d'hommes, camps de femmes : premières approches. Analyse d'une ancienne déportée de Ravensbrück ».

la violence chez les hommes ressortit également à leur propre comportement. Si la Résistance se définit dans une interaction entre l'opprimé et l'opprimeur, si ses modalités varient selon les types d'oppression, l'art de résister dépend en outre des caractéristiques sociales et culturelles de ses acteurs.

L'auteur

Claire Andrieu est professeure des universités en histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Paris. Elle a codirigé avec Ph. Braud et G. Piketty le *Dictionnaire de Gaulle* (Robert Laffont, 2006), et a participé au comité scientifique du *Dictionnaire historique de la Résistance française* dirigé par F. Marcot (Robert Laffont, 2006). Elle y a publié une vingtaine d'articles, dont « La Résistance dans le siècle », et « Résistance et Libération ». Ses travaux sur l'histoire de la Résistance ont d'abord porté sur le projet politique de celle-ci (*Le Programme commun de la Résistance*, 1984 ; « Le Conseil national de la Résistance et les logiques de l'insurrection résistante », dans Fondation Charles de Gaulle, *Le rétablissement de la légalité républicaine (1944)* (Complexe, 1996), réédité dans *De Gaulle et la Libération*, 2004 ; et, en coll. avec A. Prost et L. Le Van, *Les nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis* (Presses de la FNSP, 1987). Elle a aussi étudié la question des femmes dans la Résistance avec notamment : « Les résistantes, perspectives de recherche », dans le n° spécial du *Mouvement social*, juillet-septembre 1997 ; « Introduction » à la publication du manuscrit de G. Tillion, *Le Verfügbar aux enfers. Une opérette à Ravensbrück* (La Martinière, 2005), rééditée dans T. Todorov (dir.), *Le siècle de Germaine Tillion* (Seuil, 2007). Intégrant le sauvetage dans la Résistance, elle va publier, en codirection avec J. Semelin et S. Gensburger, *Sauvetages et génocides* aux Presses de Sciences Po en 2009.

Résumé

Cet article tente de définir la Résistance et l'effet de genre dans les camps de déportés par mesure de répression. Jusqu'à présent, l'histoire de la Résistance s'est arrêtée aux portes des prisons. La résistance des internés, en prison ou dans les camps de concentration, a été peu traitée, et lorsqu'elle l'a été, elle a pris place dans l'historiographie des modes d'internement et non dans celle de la Résistance. Pourtant, plusieurs questions se posent. Sont-ce les mêmes qui résistent « au-dehors » et « au-dedans » ? Le changement radical de contexte dû à l'arrestation entraîne-t-il une recomposition du personnel résistant ? Les critères de distinction mis en place pour la Résistance « libre » sont-ils valables pour la Résistance internée ? Peut-on continuer de différencier la « Résistance » de la « résistance civile » dans un système de terreur ? Ou le statut de la résistance civile dans l'univers concentrationnaire prend-il la valeur de transgression d'un acte de Résistance ? L'exemple de la déportation des Françaises et des Français à Ravensbrück, Buchenwald et Mauthausen sert de base à cette réflexion.

Mots-clés : Résistance ; résistance civile ; désobéissance civile ; Résistance internée ; Nuit de Cristal ; femmes ; genre ; camps de concentration ; déportation ; extermination par le travail ; « zone grise » ; sabotage ; solidarité ; Ravensbrück ; Buchenwald ; Mauthausen.

Abstract

"Reflections on the Resistance through the example of the French women in Ravensbrück"

This article aims at defining the Resistance and the gender effect in the concentration camps gathering people deported by measure of repression. Up until now, the history

of the Resistance stops on the threshold of the prisons. Few academic books deal with the detainees' resistance, whether in prison or in concentration camp. When they do, it is not their main focus. They belong to the historiography of internment rather than that of the Resistance. However, different questions can be asked. Are they the same who resist "outside" and "inside" the prisons and camps ? Does the radical change in context due to the arrest entails a recomposition of the resistance personnel ? Are the criteria of distinction set up for the "free" Resistance valid for the interned one ? May one continue to differentiate the "Resistance" from the "civil resistance" in a terror system ? Does the status of civil resistance in the concentration camps' universe have the value of transgression attached to the acts of Resistance? This study relies on the case of French men and women's deportation to Ravensbrück, Buchenwald and Mauthausen.

Key words : Resistance ; civil resistance ; civil disobedience ; Interned Resistance ; Crystal Night ; women ; gender ; concentration camps ; deportation ; extermination through labour ; "grey zone" ; sabotage ; solidarity ; Ravensbrück ; Buchenwald ; Mauthausen.